

Luttes des femmes et mouvements féministes

Les 26 et 27 novembre 2022, cinq ans après #MeToo, et alors que le mouvement de libération des femmes iraniennes impressionne par sa force et son courage, s'est tenue la 28^e université d'automne de la LDH sur les luttes des femmes dans le monde. Elle a rassemblé chercheuses, chercheurs, actrices de ces luttes, et cent-cinquante participantes et participants. Ce dossier s'en fait l'écho.

Irène Ansari, de la Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie, est d'abord intervenue, lors de cette université d'automne, sur le mouvement des femmes iraniennes, Shoukria Haïdar, fondatrice de l'association Negar, sur les luttes des Afghanes, enfin, Céline Piques, pour Osez le féminisme, sur le procès en France contre des entreprises de pornographie pour traite, tortures, violences sexuelles et incitation au racisme.

Une première table ronde a ensuite été consacrée au patriarcat, à son caractère universel et millénaire, les débats suivants portant sur la pluralité des luttes en France, au Moyen-Orient et Maghreb, en Amérique latine et en Afrique.

Si le système juridique familial du patriarcat a été aboli dans certains pays, ces évolutions sont

« Si #MeToo porte sur le caractère systémique des violences faites aux femmes, les combats féministes s'élargissent à l'écologie, aux communs, à l'organisation communautaire, à la justice sociale »

récentes. En France par exemple, le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes n'a été inscrit dans la Constitution qu'en 1946, le droit de travailler et de gérer ses biens propres sans l'accord du mari a été acquis en 1966, la notion de chef de famille ne disparaît qu'en 1970, l'interruption volontaire de grossesse (autorisée temporairement en 1975) n'est légalisée qu'en 1980. Les législations pour combattre les violences faites aux femmes n'apparaissent qu'à partir de 1980. La culture patriarcale reste dominante : en témoignent les discriminations systémiques et les violences.

Dans d'autres pays, la situation est encore plus difficile car le patriarcat reste inscrit dans le droit de la famille. C'est pourquoi un regard décentré sur les formes de domination masculine et/ou patriarcale dans le monde et les luttes des femmes s'impose. En outre, la condition des femmes est aggravée par la pauvreté, les guerres et le pouvoir de mouvements

conservateurs, religieux ou non. Oppressions communes s'imbriquent à d'autres inégalités ou discriminations liées à la classe sociale, situation de minorités, aux origines, cultures etc. Dans ce contexte de diversité culturelle, la lecture des textes religieux est réinterrogée par des féministes affirmant leur foi tout en combattant le détournement du référent religieux, pour assoir des systèmes inégalitaires et oppressifs envers les femmes.

Un combat permanent et d'ampleur

Ainsi l'universalité et la diversité ne s'opposent pas, mais s'articulent : d'un côté, l'universalité des luttes pour les droits, pour l'égalité, contre l'assignation des femmes à un rôle et une place imposés, et, de l'autre, l'apport de chaque lutte dans son contexte géographique, politique, culturel.

Si #MeToo porte sur le caractère systémique des violences faites aux femmes (harcèlement, violences sexuelles, représentation dans les cultures, inégalités des droits), les combats féministes s'élargissent à l'écologie, aux communs, à l'organisation communautaire, à la justice sociale, notamment en Afrique et en Amérique latine.

Face à ce renouveau des luttes, de puissants mouvements conservateurs tentent de saper des acquis encore insuffisants et fragiles. C'est donc, pour les femmes, d'une conquête permanente qu'il s'agit, ce qui fait de leur place d'actrices de l'histoire un enjeu politique.

Les femmes iraniennes en incarnent aujourd'hui le symbole, comme les Afghanes et toutes celles et ceux qui partagent et soutiennent leur combat. Nous leur exprimons ici notre pleine solidarité. ●

Fabienne Messica, membre du Comité national de la LDH, Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH, Nadia Doghramadjian, coresponsable du groupe de travail LDH « Discriminations, racisme, antisémitisme », et Maryse Artiguelong, membre du Bureau national de la LDH